INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GENERALI FRANCE FUTURE LEADERS - Part I

ISIN: FR0011643949

Société de gestion : Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del risparmio

Objectifs et politique d'investissement

Dans le cadre de la gestion discrétionnaire, le FCP, sur un horizon de placement recommandé supérieur à 5 ans, vise à délivrer une performance nette des frais de gestion supérieure à l'indice Cac Mid and Small (dividendes nets réinvestis – en euro) par des placements dans des sociétés de petites et moyennes capitalisations françaises.

Le FCP, dont la classification est « actions françaises », détiendra en permanence plus de 75 % d'actions françaises de tous secteurs, majoritairement de petites et moyennes capitalisations et d'autres titres éligibles au PEA.

Le degré minimum d'exposition au risque action est de 75 %. Eventuellement, l'exposition actions peut légèrement dépasser 100 % et rendre occasionnellement le compte d'espèces débiteur. Ce type de configuration inhabituelle ne saurait persister dans la durée et l'exposition actions, en direct, ne dépassera pas 110 %.

Le FCP peut faire appel de façon accessoire à des instruments du marché monétaire et obligataire, de haute qualité, d'émetteurs publics ou privés, dont l'échéance maximum sera de 3 mois.

Le FCP peut investir jusqu'à 10 % de l'actif en OPCVM, FIA et fonds d'investissement de classification monétaire ou investis en actions.

L'exposition à des marchés autres que le marché français restera accessoire.

Le FCP ne sera pas exposé au risque de change.

Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition au risque actions, sans rechercher de surexposition.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour de bourse ouvré à Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France, avant 10 heures, et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour.

Le FCP réinvestit les sommes distribuables.

Recommandation : ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible — **A risque plus élevé**



rendement potentiellement plus faible — **rendement potentiellement plus élevé**

1	2	3	4	5	**6**	7

L'OPCVM se situe actuellement au niveau 6 de l'indicateur synthétique de risque, notamment du fait de son investissement en actions de sociétés de petites et moyennes capitalisations françaises.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de votre OPCVM.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque demeure inchangée, le classement de l'OPCVM étant dès lors susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

L'OPCVM ne présente aucune garantie en capital.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	**2 %**
Frais de sortie	**Néant**

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, vous pouvez donc payer moins. Vous pouvez obtenir de votre conseil ou de votre distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	**0,80 % de l'actif net**

Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	**Néant**

Le pourcentage des frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en **décembre 2021**.

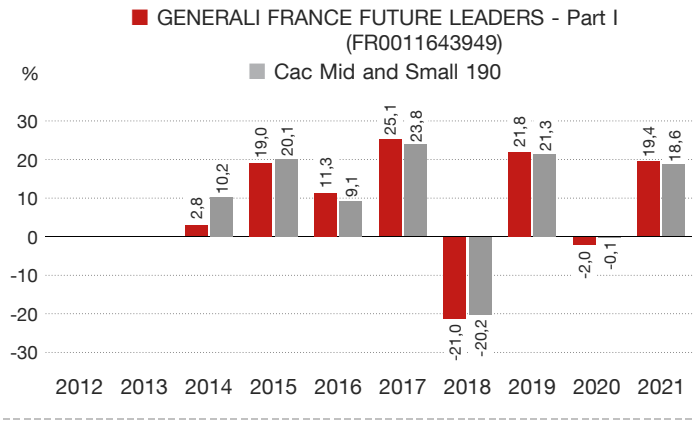
Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur les frais, dans la rubrique Frais et Commissions du prospectus qui est disponible auprès de la société de gestion : Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del risparmio - Succursale Paris 2, rue Pillet-Will - 75309 PARIS CEDEX 9 - **e-mail : gie-admin-web@generali-invest.com**.

Performances passées



Les performances présentées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

GENERALI FRANCE FUTURE LEADERS - Part I a été créé en 2013.

Les performances ont été calculées en EUR.

Informations pratiques

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services.

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM : De plus amples informations sur l'OPCVM, copie de son prospectus, de son dernier rapport annuel et de tout document semestriel ultérieur, rédigés en français, et les modalités de souscription et rachat, sont disponibles gratuitement auprès de la succursale de la société de gestion : Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del risparmio - Succursale Paris 2, rue Pillet-Will - 75309 PARIS CEDEX 9 - 01.58.38.18.00 - **e-mail : gie-admin-web@generali-invest.com**.

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : La valeur liquidative est tenue à disposition auprès de la société de gestion ou sur le site **www.generali-invest.com**.

Fiscalité : L'OPCVM est éligible au PEA. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts ou d'actions de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Les porteurs de parts du Fonds sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière.

Informations sur la politique de rémunération en vigueur au sein de la société de gestion : Des informations sur la politique de rémunération, applicable durant le dernier exercice comptable, sont disponibles sur **http://www.generali-invest.com/content/Home/Legal-info.aspx?lang=fr-FR** et un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande auprès de la société de gestion : Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del risparmio - 2, rue Pillet-Will - 75309 Paris Cedex 9.

Catégorie de parts : Cet OPCVM est constitué d'autres types de parts.

La responsabilité de Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del risparmio ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.
Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del risparmio est agréée en Italie et réglementée par la Banca d'Italia.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 février 2022.

GENERALI INVESTMENTS